

Date de transmission de l'acte: 07/05/2024
Date de reception de l'AR: 07/05/2024
046-214602732-DE_2024_28-DE
A G E D I

DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2024

Date de la convocation : 25/04/2024
L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 30 avril 2024, dans la salle du conseil municipal de la commune.

Membres en exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 3

Votants : 15

Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Sandie CASSAN, Nathalie BRUNET, Joëlle SABATIE

Représentés : Stéphane DEVEZ représenté par Stéphanie ROUSSIES, Jean-François GUERRAND représenté par Sandie CASSAN, Amélie VERGNE représentée par Francis JAMMES

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Michel ARNAUDET

Fait et délibéré le 30 avril 2024
Pour copie certifiée conforme.

Publié en mairie le : 07/05/2024

Objet : CHAUFFAGE AIR AIR GROUPE SCOLAIRE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Madame la Maire rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget primitif 2024, il a été décidé de changer le mode de chauffage du groupe scolaire et d'opter pour un chauffage air air. Plusieurs entreprises ont été sollicitées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de :

- donner un avis favorable à la société ANGIBAUD EQUIPEMENT pour la somme totale HT de 36 666,51 €
- donner procuration à Mme la Maire pour signer le devis et tous documents relatifs à ces décisions.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.